

REGLEMENT 2013

INTERNATIONAUX JEUNES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

DATE : SAMEDI 31 AOUT et DIMANCHE 1 SEPTEMBRE
LIEU : SALLE REINE BESTEL, CHEMIN DU MEMORIAL CHARLEVILLE-MEZIERES

ARTICLE 1 : Conditions de participation

Cette épreuve est réservée aux délégations invitées par la Ligue de Champagne-Ardenne de Tennis de Table : Ligues, comités départementaux, clubs pays étrangers, provinces et clubs étrangers.

Les Internationaux Jeunes de Champagne-Ardenne regroupent 8 tableaux individuels à partir desquels 2 classements par équipes sont établis.

Aucune obligation d'être inscrit dans un challenge par équipe pour participer à la compétition individuelle.

Un joueur peut participer dans sa catégorie d'âge et/ou dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure si le nombre d'inscrits le permet

ARTICLE 2 : Formule

8 tableaux, répartis sur 4 catégories d'âges, sont organisés :

- 9 ans Garçons (Année 2004 et 2005)
- 9 ans Filles (Année 2004 et 2005)
- 11 ans Garçons (Année 2002 et 2003)
- 11 ans Filles (Année 2002 et 2003)
- 13 ans Garçons (Année 2000 et 2001)
- 13 ans Filles (Année 2000 et 2001)
- 15 ans Garçons (Année 1998 et 1999)
- 15 ans Filles (Année 1998 et 1999)

Les catégories d'âges sont celles fixées par l'ITTF à la date de l'épreuve.

ARTICLE 3 : Coût

Avec forfait hébergement : L'inscription dans le premier tableau est incluse.

Le montant de l'inscription dans un second tableau est de 8 Euros.

Hors frais hébergement : Le cout du premier tableau est de 25 Euros et de 10 Euros pour le second.

ARTICLE 4 : Engagements

Les engagements sont faits soit individuellement soit par le biais des délégations.

Chaque délégation peut engager au maximum deux joueurs par catégorie d'âge.

Toutes les délégations ont la possibilité d'engager plusieurs équipes.

La liste des engagés avec le nom, le prénom, la date de naissance et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé, devra parvenir aux responsables de l'organisation avant le 15 août 2013.

L'ensemble des inscriptions devront obligatoirement se faire sous forme d'inscription en ligne sur le site <http://www.cmatt08.fr/>

Ces inscriptions pourront être enregistrées en ligne à partir du mois de mai et pourront être modifiées à tout moment jusqu'au 15 Août 2013.

ARTICLE 5 : Conditions financières

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des équipes engagées.

Des forfaits d'hébergement seront proposés en annexe.

ARTICLE 6 : Arbitrage

L'arbitrage des rencontres se fera autant que possible avec des arbitres de l'organisation et si nécessaire par les joueurs. Toutes les délégations composées de 4 joueurs ou plus devront, selon le planning communiqué à l'avance, présenter un arbitre sur une table prédéfinie sur certains tours.

ARTICLE 7 : Juge-Arbitrage

L'équipe de juge arbitrage sera composé d'un commissaire général d'organisation, d'un juge-arbitre (JAN), d'un juge-arbitre adjoint, d'un assistant et d'un responsable des arbitres.

En cas de circonstances exceptionnelles, le juge arbitre se réserve le droit de modifier le règlement ci-joint

ARTICLE 8 : Jury d'appel

Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué par le Président de la Ligue de Champagne-Ardenne ou son représentant, le Juge Arbitre et le Commissaire Général de l'organisation

ARTICLE 9 : Formules des tableaux individuels

- 9.1 En fonction du nombre de demandes initiales d'inscriptions, les tableaux organisés seront de 48 joueurs maximum.
- 9.2 Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules.
- 9.3 A l'issue des poules, les joueurs sont placés, par tirage au sort, dans des tableaux à élimination directe, avec matchs de classement.
- 9.4 Chaque participant fera au minimum 5 rencontres par tableau.
- 9.5 L'ensemble des résultats opposants des joueurs français seront homologués et enregistrés sur SPID.

ARTICLE 10 : Durée des parties

Dans tous les tableaux, l'ensemble des parties se déroule au meilleur des cinq manches.

ARTICLE 11: Challenge

11.1 Un challenge par équipes sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées dans 5 tableaux différents par au moins deux filles et deux garçons.

L'équipe vainqueur du Challenge Equipe se verra remettre la somme de **500 Euros**.

11.1.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les cinq meilleurs résultats dans des tableaux différents (prise en compte des deux meilleurs résultats masculins et des deux meilleurs résultats féminins, le cinquième meilleur résultat pouvant être masculin ou féminin)

Chacun de ses cinq résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau. Un bonus d'une place est attribué dans les catégories -9ans.

Exemple : En moins de 9 ans : 1er = 0 point, 2ème=1point etc...

En moins 11ans/13ans/15ans : 1er= 1point, 2ème= 2points etc...

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses cinq représentants

Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.2 Un challenge féminin sera établi à l'issue de chaque édition.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les équipes représentées par 4 filles évoluant dans, au moins, deux catégories différentes.

L'équipe vainqueur du Challenge Féminin se verra remettre la somme de **500 Euros**

11.2.1 Formule

Le classement de ce Challenge sera établi sur les quatre meilleurs résultats féminins dans, au moins, deux tableaux différents.

Chacun de ces quatre résultats retenus apporte à son équipe un nombre de points équivalent à la place du joueur dans le tableau, Un bonus d'une place est attribué dans la catégorie -9ans.

Le nombre de points obtenus par une équipe correspond à la somme des points acquis par ses quatre représentants retenus.

Le classement de ce Challenge est fait dans l'ordre croissant du nombre de points, l'équipe vainqueur étant celle totalisant le moins de points.

En cas d'égalité de points entre plusieurs équipes, le départage se fera comme suit :

- a) équipe ayant le meilleur résultat individuel, puis le meilleur deuxième résultat, etc.
- b) équipe ayant le plus jeune participant, dont le résultat est retenu pour le classement du Challenge

11.3 Challenge de la délégation la plus représentée

La délégation représentée par le plus grand nombre de joueur se verra remettre un trophée.

Les délégations issues de la région Champagne-Ardenne ne peuvent pas participer à ce challenge.

ARTICLE 12 : Récompenses

Un Cadeau d'accueil sera remis à chaque représentant de délégations ainsi qu'à chaque participant des IJCA

Récompenses individuelles :

1 ^{er} =	Coupes et Médailles+Bon achat ou matériel
2eme=	Coupes et Médaille
3eme et 4eme=	Médailles

Récompenses par équipe :

Trophée par équipes :	500 Euros + Trophée
Trophée féminin :	500 Euros+ Trophée+ Fleurs

Délégation la plus représentée : Trophée de la ville de Charleville-Mézières.

ARTICLE 13 : Horaires

Horaires Compétition : Samedi 10H-19H
Dimanche 9H-16H

Horaires Ouverture de la salle : Vendredi 15H-19H
Samedi 8H
Dimanche 7h30